

temps formé de construire une nouvelle prison dans le quartier de Perrache. Les bâtiments furent tellement appropriés à leur nouvelle destination, que les sœurs de Saint-Joseph purent développer davantage leur zèle dans un local plus vaste et plus commode. Une amélioration morale et religieuse fut bientôt signalée parmi les prisonnières. Les inspecteurs envoyés par le gouvernement, donnèrent sans restriction de justes éloges au zèle et à la conduite des religieuses ; alors on prit la résolution d'établir le noviciat de ces pieuses filles dans la maison même où déjà d'autres religieuses affermissaient dans la vertu celles des prisonnières, qui, après avoir terminé leur peine, voulaient se retirer des dangers du monde et vivre dans la retraite. La Solitude devint donc la pépinière où se forment les Sœurs de Saint-Joseph, destinées aux soins des prisonniers. Cependant, des villes éloignées, jalouses des bienfaits opérés dans nos prisons par leurs pieuses protectrices, s'empressèrent de solliciter les mêmes faveurs. De toutes parts arrivèrent des demandes adressées par les autorités préposées à la surveillance des prisonniers. De même que dans un temps les administrateurs des hôpitaux s'empressaient de confier le soin des malades aux pieuses filles de Saint-Vincent-de-Paul, de même, de nos jours, les administrateurs des prisons s'empressent de solliciter et d'obtenir des filles de Saint-Joseph pour concourir à grande œuvre de l'amélioration d'une partie malheureusement trop considérable de la société, et qui a été trop négligée jusqu'à ce jour.

La maison centrale de Montpellier vient de recevoir quatorze sœurs de Saint-Joseph, auxquelles sera confié le soin des personnes de leur sexe qui y sont détenues ; celle de Frontevault en a reçu un plus grand nombre, et, avec le temps, nous devons concevoir la douce espérance de voir la grande partie des prisons de France régénérée par l'heureuse influence de ces pieuses religieuses qui, avec les exemples de toutes les vertus, y porteront celui de l'ordre, du travail et de la soumission.

On ne peut pas cependant se le dissimuler, cette innovation morale et religieuse, pour obtenir de salutaires effets, rencontrera plus d'un genre de difficultés ; et la moindre ne sera pas certainement le choix des sujets capables de remplir une tâche qui demande un caractère plein de douceur et de fermeté tout à la fois, et un esprit assez sage et prudent pour savoir se plier aux exigences nécessaires de l'autorité civile sans céder en rien à celles de la morale et de la Religion, qui ne sont pas toujours suffisamment appréciées.

Or, ce choix deviendra d'autant plus difficile que le grand nombre d'établissements, dirigés déjà par la congrégation des sœurs de Saint-Joseph, exige la presque totalité des jeunes personnes pieuses qui veulent se consacrer aux diverses œuvres de cette sainte Société. D'ailleurs, l'œuvre des prisons est une œuvre à part, qui demande des dispositions spéciales ; déjà on a compris qu'il fallait un noviciat particulier séparé de celui de la maison principale, et que les sœurs destinées aux soins des prisonniers devaient recevoir des leçons et des conseils tout autres que celles qui doivent être consacrées à l'éducation de l'enfance. L'œuvre des prisons est une des plus importantes et des plus nécessaires de notre époque, il faut se hâter de l'accroître, de l'agrandir pour subvenir à des besoins pressants que des hommes spéciaux signalent chaque jour dans leurs écrits et leurs rapports au gouvernement. On ne connaît dans nos villes et nos campagnes que la congrégation de Saint-Joseph. Les pasteurs qui dirigent les vocations de la jeunesse pieuse et dévouée, adressent les personnes qu'ils croient appelées, au noviciat de Saint-Joseph ; là on fait le choix, on dispose des meilleurs sujets pour les maisons déjà existantes de la congrégation, sans s'inquiéter de l'œuvre des prisons encore au berceau. Si nous osions exprimer notre pensée, nous dirions qu'il serait à souhaiter qu'une congrégation spéciale fut fondée uniquement pour les prisons, sous un nom quelconque, au choix des supérieurs ecclésiastiques ; les éléments de cette congrégation nouvelle sont déjà tout trouvés ; le noviciat de la Solitude serait la pépinière du nouvel Institut, les filles dévouées, qui sont déjà dans les prisons, changeraient seulement de nom et de costume, la congrégation de Saint-Joseph poursuivrait avec activité ses œuvres de zèle déjà depuis longtemps commencées, et la nouvelle Congrégation, bientôt connue par la spécialité de sa destination, attirerait à elle un nombre considérable de femmes charitables qui se renfermeraient dans les maisons de détention pour apprendre à pratiquer la vertu aux malheureuses victimes de la justice des lois.

Le chapitre suivant au prochain numéro.

CATÉCHISME DE L'UNIVERSITÉ.

Suite et fin.

DEVOIRS ENVERS SOI.

L'Ecolier.—M. Cousin, le suicide est-il défendu ?

M. Cousin.—Le corps est en effet de l'ordre ; partie du monde, il y aurait sans doute de la folie, et par conséquent quelque mal à le détruire sans raison, à le multiplier par caprice ; cependant, après tout, il n'y aurait pas crime et injure ; ce serait atteinte à la nature et non à un être moral. (Eclaircissement sur l'Hist., etc., t. 2 257.)

L'Ecolier.—Si l'on peut raisonner ainsi ! Il y a mal à détruire le corps, parce qu'il est une partie du monde : comme s'il n'y avait pas d'autres choses qui font partie du monde et que l'on détruit tous les jours ! Il y aurait folie, et par conséquent quelque mal : comme si le mal venait de la folie et qu'il disparut dès qu'il y a de la malice ! A le détruire sans raison : mais tout de suite qu'il y en aura une, ou que l'on croira en avoir une, pleine permission de s'en défaire ; après tout, ce ne serait pas crime et injure : je ne puis pas citer les commandements de Dieu. à M. Cousin, il révoquerait

cette autorité ; les philosophes païens sersient mieux de son goût ; j'aime bien envoyer ces messieurs à l'école des païens. " Nous sommes tous, tant que nous sommes, dit Platon, enfermés par l'ordre de Dieu dans une espèce de prison : il ne nous est pas permis de la rompre ni de nous échapper nous sommes à l'égard de Dieu ce qu'est un esclave à l'égard de son maître." (Plat. Ph.) " Dieu, qui est notre souverain maître, nous défend de sortir de ce monde sans son ordre, dit Cicéron, (Tuscul. 9, 1.) Pythagore défend à l'homme d'abandonner son poste sans l'ordre du général, c'est-à-dire de sortir du monde sans la permission de Dieu. (De la vieillesse.) " A moins que Dieu vous tire lui-même de la prison de votre corps, l'entrée du ciel vous est fermée." (Songe de Scipion.)

Ce ne serait pas donner atteinte à un être moral, mais seulement à la nature ! absolument comme si je dérangeais un horloge ou si j'écrasais un grain de sable. O ciel ! Monsieur Saint-Hilaire, êtes-vous de l'avis de M. Cousin ?

M. Saint-Hilaire.—Pas tout à fait ; j'avoue avec lui que le suicide n'est pas toujours permis, toujours commandé ; mais j'ajoute qu'il peut l'être quelquefois. (Univers, 17 mai dernier.)

L'Ecolier.—Vous êtes en progrès ; et vous, monsieur Lerménieur ?

M. Lerménieur.—Pour moi, je soutiens qu'on peut se tuer dans trois cas.

L'Ecolier.—Quels sont-ils ?

M. Lerménieur.—1^o Si l'on est grand homme.

L'Ecolier.—Oui, c'est à-dire alors qu'on fait le plus de bien et qu'on est le plus nécessaire.

M. Lerménieur.—2^o Si l'on a vécu comme Thémistocle, Condorcet et Robespierre.

L'Ecolier.—Je crois qu'ils auraient mieux fait, ces deux derniers surtout, de se convertir.

M. Lerménieur.—3^o Si l'on a assez vécu pour être raisonnablement fatigué de la vie. (Revue, t. 7, 744 et suiv. Annales de Philos., t. 7, 281 et suiv.)

L'Ecolier.—Ce qui est laissé à l'arbitrage de chacun ; de sorte que, comme il n'y a personne qui n'éprouve quelque dégoût, quelque affliction, quelque chagrin dans sa vie, nous pourrions bien trouver, un bon matin, toutes nos villes désertes. Mais enfin, si l'on se décide à le conserver, ce corps que Dieu nous a donné, faut-il à son égard conserver les lois de la pudeur et de la décence ?

M. Matter.—Les Nicolaïtes ne sont pas de la même opinion que les chrétiens sur les actes de la chair, et par conséquent sur ce qu'on appelle pureté de corps. (Hist. du Gnost., 229 et suiv.)

L'Ecolier.—Non sans doute ; les Nicolaïtes regardent comme de grands principes l'inutilité du mariage, la communauté des femmes, l'indifférence des actes de la chair, l'épuration de l'âme par l'avilissement de la matière, et autres abominations semblables, qu'eurent toujours en horreur les chrétiens ; et vous osez appeler cette doctrine une opinion que l'on peut rejeter ou embrasser, selon qu'elle plaît ou non ! une opinion que l'on peut suivre dans la pratique en se livrant, à l'exemple de ces hérétiques, à toutes sortes de débauches et d'impuretés ! Et c'est à ces sales mains que l'on donne à garder des fleurs de lis ! Et ce sont ces sales yeux qui inspectent nos écoles.—Vous m'outragez.—Non, monsieur, je suis en droit de soupçonner bien des choses de celui qui tient un pareil langage ; et, par exception, vous êtes vertueux, ce n'est que parce que vous êtes inconséquent. Avouez au moins que vous êtes bien criminel de rapporter, sans les blâmer, des principes dont le cœur, à défaut de l'esprit, saura toujours tirer les plus déplorables conséquences.

CONSEILS POUR ACHETER DE BONS LIVRES.

L'Ecolier.—Donnez-moi quelques conseils pour former une bibliothèque.

M. Mallet.—J'ai fait un choix sévère d'auteurs à consulter ; je fais profession de n'indiquer que ceux où les élèves trouveront de saines et de bonnes doctrines. (Manuel de Philos. approuvé.)

L'Ecolier.—Commencez.

M. Mallet.—Je vous conseille d'abord de vous procurer les œuvres de M. Cousin, notre ex-grat d-maitre, et celles de MM. Damiron et Jouffroy, ses disciples. (Ibid.)

L'Ecolier.—Ces livres ne me plaisent pas ; ceux de M. Cousin contiennent le panthéisme, frère de l'athéisme, en style obscur et embarrassé ; et ceux de ses disciples n'en sont que plus dangereux, pour enseigner la même doctrine en style plus clair.

M. Mallet.—Les œuvres de Voltaire forment seules une bibliothèque très agréable, surtout pour la clarté et le charme de la forme. (Ibid.)

L'Ecolier.—Bah ! Ses sales productions, républiques des bibliothèques honnêtes, ne couvrent plus que les parapets de nos ponts, les quais de nos rivières, en attendant que les polissons qui les lisent encore leur rendent pleine justice, en les joignant aux immondices bien moins immondes dont l'humide élément délivre nos cités.

M. Michelet.—Achetez l'Alphérès de M. Quinet, ce poète de l'histoire et de l'humanité. (Hist., t. 2, 93.)

L'Ecolier.—Et ce ne sont que les délires d'un impie. Les écrits de la foi y sont attaqués et les scènes les plus lubriques peintes sans retenue.

M. G. Arnould.—Vous respirez le poème le plus pur en lisant la Nouvelle Héloïse, l'Emile et même les Confessions de J.-J. Rousseau. Ces ouvrages exaltent l'âme. (Cours de Philos., jan. 1842.)